



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E146652

VALABLE JUSQU'AU 28/09/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/04/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 422 544 460

Siret : 422 544 460 00013

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 4907133/B 02

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 04632420L

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 04632420L

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Raison sociale : PINEAU (SARL)

14 ROUTE DE ST QUENTIN
49120 STE CHRISTINE

Téléphone : 02 41 70 60 97

Portable :

Site Internet :

E-mail : sarl.pineau.christophe@orange.fr

Responsabilité légale :
PINEAU CHRISTOPHE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	29/11/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/06/2021
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	29/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	29/11/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	29/11/2023
o Ventilation mécanique	09/06/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/11/2023
o Isolation des combles perdus	29/11/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.